

COMPTES CONSOLIDES
AUX 31 DECEMBRE 2002, 2003 et 2004

SOMMAIRE

Bilan consolidé.....	1
Compte de résultat consolidé.....	2
Tableau des flux de trésorerie consolidés.....	3
Note 1.....	4
Note 2 : Ecart d'acquisition.....	10
Note 3 : Immobilisations corporelles.....	10
Note 4 : Immobilisations incorporelles.....	12
Note 5 : Immobilisations financières.....	14
Note 6 : Titres mis en équivalence.....	15
Note 7 : Stock.....	16
Note 8 : Clients et comptes rattachés.....	16
Note 9 : Autres créances et comptes de régularisation.....	17
Note 10 : Valeurs mobilières de placement – Disponibilités.....	17
Note 11 : Capitaux propres et intérêts hors groupe.....	17
Note 12 : Provisions pour risques et charges	18
Note 13 : Emprunts et dettes financières.....	20
Note 14 : Autres dettes et comptes de régularisation.....	20
Note 15 : Chiffre d'affaires.....	20
Note 16 : Achats consommés.....	21
Note 17 : Charges de personnel.....	21
Note 18 : Autres charges d'exploitation.....	21
Note 19 : Dotations nettes aux amortissements et aux provisions.....	22
Note 20 : Charges et produits financiers.....	22
Note 21 : Charges et produits exceptionnels.....	22

Note 22 : Impôts sur les résultats.....	23
Note 23 : Engagements hors bilan.....	24
Note 24 : Données sociales.....	25
Note 25 : Informations sectorielles.....	26
Note 26 : Informations sur les entreprises liées.....	27
Note 27 : Rémunérations allouées aux membres du Directoire.....	27
Note 28 : Autres informations.....	27

Comptes consolidés et annexes au 31 décembre 2002, 2003 et 2004

Bilan consolidé

en millions de MAD		Exercices clos le 31 décembre		
ACTIF	Note	2002	2003	2004
Actif immobilisé		13 636	13 157	13 448
Ecarts d'acquisition	2	149	143	136
Immobilisations incorporelles	3	442	553	819
Immobilisations corporelles	4	12 421	11 963	12 339
Immobilisations financières	5	279	166	152
Titres mis en équivalence	6	345	332	2
Actif circulant		11 877	13 548	14 128
Stocks et en cours	7	382	365	451
Clients et comptes rattachés	8	4 342	4 432	4 683
Autres créances et comptes de régularisation	9	1 037	1 051	1 580
Disponibilités	10	6 116	7 700	7 414
Total de l'actif		25 513	26 705	27 576

en millions de MAD		Exercices clos le 31 décembre		
PASSIF	Note	2002	2003	2004
Capitaux propres (part du groupe)	11	15 189	17 737	17 702
Capital		8 791	8 791	8 791
Réserves et résultats consolidés		6 398	8 946	8 911
Résultats consolidés de l'exercice			5 085	5 210
Réserves consolidées			3 861	3 701
Intérêts minoritaires		69	67	428
Provisions pour risques et charges	12	801	379	320
Dettes		9 454	8 522	9 126
Emprunts et dettes financières	13	2 602	1 607	868
Fournisseurs et comptes rattachés		2 446	3 066	3 674
Autres dettes et comptes de régularisation	14	4 406	3 849	4 536
Trésorerie passif	10			48
Total du passif		25 513	26 705	27 576

Compte de résultat consolidé

en millions de MAD	Note	Exercices clos le 31 décembre		
		2002	2003	2004
Chiffre d'affaires	15	15 411	15 894	17 922
Autres produits d'exploitation		115	119	88
Achats consommés	16	- 2 793	- 2 792	-3 368
Charges de personnel	17	- 1 469	- 1 550	-1 642
Autres charges d'exploitation	18	- 2 854	- 2 434	-2 841
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	19	- 2 488	- 2 288	-2 491
Résultat d'exploitation		5 922	6 949	7 668
Charges et produits financiers	20	107	46	175
Résultat courant des entreprises intégrées		6 029	6 995	7 843
Charges et produits exceptionnels	21	- 1 194	91	
Impôts sur les résultats	22	- 1 640	- 2 036	-2 599
Résultat net des entreprises intégrées		3 195	5 050	5 244
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		51	47	30
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		- 4	- 5	-7
Résultat net de l'ensemble consolidé		3 242	5 092	5 267
Intérêts minoritaires		- 10	- 7	-57
Résultat net (part du groupe)		3 232	5 085	5 210
Résultat par titre		37	58	5,9
Résultat dilué par titre		37	58	5,9

Au 31/12/2004, le capital social est composé de 879 095 340 actions d'une valeur nominale de 10 dirhams contre 87 909 534 actions d'une valeur nominale de 100 dh au 31/12/2003 et au 31/12/2002.



Tableau des flux de trésorerie consolidés

en millions de MAD (négatif = emplois ; positif = ressources)	Exercices clos le 31 décembre		
	2002	2003	2004
Flux d'exploitation			
Résultat net des sociétés intégrées	3 195	5 050	5 244
Dotations nettes aux amortissements et provisions	2 960	1 751	2 314
Eliminations des charges et produits sans incidence sur la trésorerie	447	(52)	(102)
Résultat des cessions d'actif	(15)	(3)	(23)
Impôts différés	17	15	(12)
Capacité d'autofinancement	6 604	6 761	7 421
Variation des stocks	(14)	18	(76)
Variation des clients et créances d'exploitation	(123)	(109)	(463)
Variation des fournisseurs et dettes d'exploitation (*)	1 626	54	865
Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement net	1 489	(37)	326
Flux de trésorerie d'exploitation	8 093	6 724	7 747
Flux d'investissements			
Acquisition des immobilisations	(2 745)	(1 908)	(2 265)
Changement de périmètre (*)		(11)	115
Cessions des immobilisations	12	10	18
Cessions de titres	113	18	11
Flux de trésorerie nette des prêts à long terme	11	115	18
Flux de trésorerie d'investissements	(2 609)	(1 776)	(2 103)
Flux de financement			
Remboursement des emprunts	(515)	(864)	(854)
Augmentation des dettes financières	0	0	
Dividendes versés	(730)	(2 500)	(5 124)
Flux de trésorerie de financement	(1 245)	(3 364)	(5 978)
Flux de l'exercice	4 239	1 584	(334)
Trésorerie à l'ouverture	1 877	6 116	7 700
Flux de l'exercice	4 239	1 584	(334)
Trésorerie à la clôture	6 116	7 700	7 366

(*) cf. note 1 § 2-3-15



NOTES RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 1

1.FAITS CARACTERISTIQUES

Rappel liminaire

Il est rappelé que Maroc Telecom a été créé par le biais d'un apport partiel des actifs de l'Office National des Postes et Télécommunications (ONPT). Dans le cadre de cette opération d'apport constitutif de Maroc Telecom, les biens meubles et immeubles affectés aux œuvres sociales relevant du domaine privé de l'Etat ou appartenant à l'ONPT n'ont pas pu être intégrés à l'apport constitutif de Maroc Telecom faute de pouvoir remplir les conditions fixées par la loi. Dès lors que ces conditions seront remplies, l'Etat sera en mesure de procéder au transfert initialement prévu.

1-1 DONNEES DES EXERCICES

2002

En janvier 2002, le groupe Maroc Telecom a créé la Compagnie Mauritanienne de Communication, dénommée ci-après CMC, société de droit mauritanien avec un capital initial de 0,2 million de dirhams à laquelle elle a apporté, au cours du premier semestre, les titres qu'elle détient dans Mauritel SA. Après cette augmentation de capital par apport de titres, le groupe Maroc Telecom a cédé le 6 juin 2002 20% de CMC à des investisseurs mauritaniens.

2003

Maroc Telecom a acquis 35% de la société GSM Al Maghrib (GAM), distributeur de produits mobiles au Maroc.

Le Groupe Maroc Telecom a procédé à la première consolidation de GAM. L'écart d'acquisition dégagé sur les titres de cette dernière s'élève à 6 MDH.

Par ailleurs, au cours de l'exercice 2003, CMC a cédé 3% de Mauritel SA au personnel de cette dernière pour 17 millions de dirhams conformément au plan déterminé dans le cadre de l'offre de privatisation en 2001.

2004

Mars 2004, le Groupe Maroc Telecom a procédé à une distribution de dividendes de 5 124 millions de dirhams dont 2 374 millions de dividendes exceptionnels.

Juillet 2004, la fin du droit de veto de l'Etat Mauritanien dans la société Mauritel SA confère, à compter de cette date, à Maroc Telecom le contrôle exclusif sur cette filiale occasionnant sa consolidation selon la méthode de l'intégration globale (auparavant le Groupe Mauritel / CMC était consolidé selon la méthode de mise en équivalence).

Décembre 2004, Maroc Telecom est coté à la fois à la bourse de Casablanca et à celle de Paris. Cette introduction a été réalisée suite à la cession, par l'Etat Marocain, de 14,9% de ses parts détenues dans le capital de Maroc Telecom via un placement de ses titres en bourse (Casablanca et Paris) et un placement privé de type 144A.

1-2 COMPARABILITE

2002

Dans le cadre du plan de révision de la politique comptable qui s'est terminé en 2002, le Groupe Maroc Telecom a enregistré des dotations exceptionnelles pour provisions et amortissements des immobilisations pour un montant de 520 millions de dirhams.

2003 – 2004

- Changement de méthode lié au programme de fidélisation : L'avis n° 2004-E du 13 octobre 2004 émis par le Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité a précisé les modalités de comptabilisation des droits de réduction ou avantages en nature (produits ou services) accordés par les entreprises à leurs clients.

La première application de ce texte s'est traduite par la comptabilisation en produits constatés d'avance des primes futures conditionnelles accordées aux abonnés d'IAM dans le cadre du programme de fidélisation. Ces primes correspondent à des réductions offertes à l'abonné sur le prix d'achat d'un nouveau mobile. Les produits constatés d'avance ont été évalués en tenant compte notamment de la probabilité de conversion des points en primes.

L'incidence sur les capitaux propres d'ouverture part du groupe s'établit à 103 MDH et correspond aux avantages acquis antérieurement au 1^{er} janvier 2004.

L'incidence sur le résultat net de l'exercice s'élève à 21 MDH.

- Intégration globale de Mauritel SA à compter du 1^{er} juillet 2004 :

Les données font l'objet d'une présentation comparative pro forma sur deux exercices de 12 mois.

- Coûts de restructuration :

Ces coûts sont présentés dans les charges d'exploitation, en convergence avec les règles internationales.

Il est rappelé que les deux premiers plans (2001 et 2002) avaient été pris en résultat exceptionnel en raison de leur montant et du contexte post-privatisation dans lequel ces opérations avaient été engagées.

- Informations pro forma

En millions de dirhams	2003		2004	
	Comptes consolidés	Informations pro forma	Comptes consolidés	Informations pro forma
Chiffre d'affaires	15 894	16 386	17 922	18 253
Résultat d'exploitation	6 949	7 133	7 668	7 763
Résultat net des entreprises intégrées	5 050	5 100	5 244	5 311
Résultat net (part du groupe)	5 085	5 043	5 210	5 210

En 2004, les éléments pro forma portent exclusivement sur la prise en compte en intégration globale sur 12 mois du sous-groupe CMC/Mauritel (contre 6 mois dans les comptes consolidés).

En 2003, les éléments pro forma intègrent :

- La prise en compte en intégration globale du sous-groupe CMC/Mauritel (mise en équivalence dans les comptes consolidés) ;
- La comptabilisation sur l'exercice du programme de fidélisation ;
- Le reclassement de la reprise de provision pour restructuration du résultat exceptionnel en résultat d'exploitation.

Estimations

2002

La mise en place de la comptabilité analytique a été lancée au cours de l'exercice 2001 de sorte que les données s'y rapportant et les répartitions adoptées, notamment concernant les charges d'exploitation, les investissements et les immobilisations, reposent pour partie sur la base d'hypothèses et d'estimations qui ont été affinées au cours de l'exercice 2002.

2-PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2-1 REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés du Groupe Maroc Telecom sont établis conformément aux principes généralement admis en France (selon les dispositions du règlement n° 99-02 du comité de la réglementation Comptable CRC).

Les états financiers consolidés sont établis en millions de dirhams (Mdh).

2-2 MODALITES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés regroupent les états financiers des sociétés intégrées dont l'activité est significative. Les comptes sociaux des sociétés intégrées font éventuellement l'objet de retraitements d'homogénéité s'ils présentent un caractère significatif.

Les principaux retraitements liés à la consolidation sont les suivants :

Présentation des comptes

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes sociaux de Maroc Telecom et de ses filiales arrêtés en application des référentiels comptables marocain et mauritanien sur lesquels un certain nombre de retraitements ont été appliqués pour respecter le format édicté par le règlement 99-02 du CRC.

Au niveau du compte de résultat, les principaux retraitements de présentation portent sur :

- l'annulation du chiffre d'affaires relatif aux abonnés résiliés entre la date de résiliation et celle de fin de période d'abonnement.
- la prise en compte, dans les charges d'exploitation consolidées, des commissions distributeurs et des subventions principalement mobiles accordées aux clients dans le cadre des opérations de conquête et de fidélisation. Ces coûts sont initialement portés en diminution du chiffre d'affaires dans les comptes sociaux.
- le reclassement des éléments non courants en résultat d'exploitation à l'exception des opérations relatives aux plans de restructuration du personnel, uniquement pour les exercices 2002 et 2003, et aux révisions des valeurs immobilisées,
- le reclassement des éléments non courants à caractère financier en résultat financier.

Au niveau du bilan, les principaux retraitements de présentation portent sur l'actif circulant et les dettes d'exploitation.

- Au niveau de l'actif circulant, le principal retraitement est le reclassement en immobilisations des câbles initialement comptabilisés en stock dans la mesure où ces actifs sont principalement dédiés à l'activité de redéploiement du réseau.
- Au niveau des dettes d'exploitation, le principal retraitement de présentation porte sur le reclassement de certaines dettes d'exploitation en provision pour risques et charges.



L'ensemble des changements de présentation est sans incidence sur le résultat du groupe.

Autres retraitements de consolidation

Les autres retraitements de consolidation portent sur l'élimination des provisions réglementées, la détermination d'impôts différés, et l'ensemble des opérations de consolidation (élimination des titres de participation,...).

2-2-1 Méthodes de consolidation

Les principales méthodes de consolidation sont les suivantes :

- Les filiales sur lesquelles le Groupe Maroc Telecom exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale ;
- Les participations dans lesquelles le Groupe Maroc Telecom exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle ;
- Les participations non contrôlées par le Groupe Maroc Telecom mais sur lesquelles il exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ;
- Les opérations et les soldes intra-groupe significatifs sont éliminés.

Nonobstant les principes édictés ci-dessus, certaines sociétés peuvent ne pas être prises dans le périmètre de consolidation si celles-ci ne sont pas significatives ou ne pas être intégrées en raison de situations particulières. Dans de telles situations, les motifs sont exposés ci-après.

2-2-2 Comptabilisation des acquisitions d'entreprises et écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent les différences entre les coûts d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition ou à la date d'arrêté comptable de la filiale la plus proche dans la mesure où le résultat intercalaire n'est pas significatif.

La durée d'amortissement de l'écart d'acquisition est de 3 à 40 ans selon la nature spécifique de l'entreprise et de son caractère stratégique, 40 ans étant la durée retenue pour les sociétés de Télécommunications qualifiées d'opérateur global.

2-2-3 Conversion des comptes des filiales étrangères

Les comptes des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle est une monnaie différente du dirham, à l'exception de celles exerçant leur activité dans des économies à très forte inflation, sont convertis en millions de dirhams de la façon suivante :

- Les actifs et les passifs sont convertis au taux de clôture ;
- Le compte de résultat est converti au taux moyen de l'année ;
- Les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux figurent dans un poste spécifique des capitaux propres.

2-2-4 Date d'arrêté des comptes

Les sociétés sont consolidées sur la base des comptes annuels arrêtés au 31 décembre de chaque exercice concerné.

2-3 REGLES ET METHODES D'EVALUATION

2-3-1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations transférées par l'Etat lors de la création du Groupe Maroc Telecom le 26 février 1998 en tant qu'exploitant public, ont été inscrites pour une valeur nette figurant dans le bilan d'ouverture approuvé par :

- la loi 24-96 relative à La Poste et aux technologies de l'information et,
- l'arrêté, conjoint du Ministre des télécommunications et du Ministre des finances, du commerce, de l'industrie et de l'artisanat, n° 341-98 portant approbation de l'inventaire des biens transférés au Groupe Maroc Telecom.

Les immobilisations acquises postérieurement sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production comprenant pour l'essentiel dans le cadre des réseaux, les coûts de planification et de conception ainsi que des dépenses de construction, d'aménagement de sites et les frais d'extension fonctionnelle des installations ainsi que des droits de douane.

Les immobilisations non mises en service sont maintenues dans le poste immobilisations en cours.

Les charges financières correspondant aux intérêts des capitaux empruntés pour financer l'acquisition des immobilisations corporelles ne sont pas incorporées au coût de ces immobilisations.

Les dépenses de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées, sauf dans le cas où elles contribueraient à augmenter la productivité ou la durée de vie de l'immobilisation.

Les immobilisations sont amorties de façon homogène selon leur nature (incorporelle - corporelle) et selon leur destination (transmissions, équipements des réseaux,...).

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la base des durées de vie estimées des immobilisations figurant ci-dessous :

- Immobilisations incorporelles	4 à 5 ans
- Immobilisations corporelles :	
• Constructions et bâtiments	20 ans
• Génie civil	15 ans
• Equipements de réseau :	
• Radio	10 ans
• Commutation	8 ans
• Transmission	10 ans

- Autres immobilisations corporelles

- | | |
|----------------------------|--------|
| • Agencements et mobiliers | 10 ans |
| • Matériels informatiques | 5 ans |
| • Matériels de bureau | 10 ans |
| • Matériels de transport | 5 ans |

Une provision complémentaire est constituée en cas d'obsolescence technique, de réduction de la durée estimée d'utilisation ou de dépréciation de valeur.

2-3-2 Immobilisations financières

Les titres de participations non consolidés sont enregistrés à leur valeur d'acquisition. Si cette valeur est supérieure à la valeur d'usage une provision pour dépréciation est constituée pour la différence. La valeur d'usage est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, celle-ci étant le cas échéant corrigée pour tenir compte de l'intérêt de ces sociétés ainsi que de leurs perspectives de développement et de résultat.

Les autres immobilisations financières représentatives de créances ou prêts et dépôts, sont enregistrées sur la base de leur valeur nominale, des provisions étant le cas échéant constatées en cas de risque de non recouvrement de ces montants.

2-3-3 Stocks

Les stocks sont composés :

- de stocks de marchandises qui correspondent aux stocks destinés à la vente aux clients lors de l'ouverture de leur ligne et se composent des terminaux Fixe et Mobile et de leurs accessoires, Ces stocks sont valorisés selon la méthode FIFO, une dépréciation étant constatée pour prendre en compte les risques d'obsolescence et d'invendus.
- de stocks de matières et fournitures correspondant à des lots de pièces de rechange ou autres éléments techniques nécessaires au déploiement ou à la maintenance du réseau, étant rappelé que les stocks de câbles sont comptabilisés en immobilisations. Ces stocks sont valorisés à leur coût moyen d'acquisition et sont dépréciés en fonction de leur valeur d'utilité ou de leur obsolescence.

2-3-4 Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale et sont essentiellement à moins d'un an.

Des provisions sont constituées sur la base d'une évaluation du risque de non recouvrement des créances fondées sur une appréciation individuelle ou statistique de ce risque.

• Créances privées

Il s'agit de créances détenues sur les particuliers, entreprises et opérateurs internationaux. Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation destinée à couvrir le risque de non recouvrement évaluée selon leur antériorité.

• Créances publiques

Il s'agit de créances détenues sur les collectivités locales et

l'Etat. Une provision est constatée pour couvrir le risque de non reconnaissance des créances par l'Administration.

• Autres créances

Elles sont dépréciées, le cas échéant, au cas par cas en fonction de l'évaluation du risque de non recouvrement.

2-3-5 Disponibilités

La trésorerie est constituée par les liquidités immédiatement disponibles et par les placements à court terme.

2-3-6 Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le groupe devrait supporter pour éteindre son obligation.

Aucune provision pour retraite concernant IAM n'est enregistrée dans les comptes dans la mesure où les charges de retraite sont couvertes par l'affiliation du personnel aux régimes de retraite en vigueur au Maroc ; en revanche, à compter de l'exercice 2004, une provision pour retraite relative au groupe Mauritel est enregistrée dans les comptes.

2-3-7 Produits constatés d'avance

Cette rubrique correspond notamment à la part des abonnements facturés d'avance et aux minutes vendues non consommées ainsi qu'à la provision relative au programme de fidélisation des abonnés.

2-3-8 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe Maroc Telecom comprend les ventes de services de télécommunications des activités Mobile, Fixe et Internet, ainsi que les ventes de produits, principalement les ventes de terminaux (mobile, fixe et équipement multimédia).

Le chiffre d'affaires est comptabilisé sur la base des consommations des abonnés et clients en fin de période.

Le chiffre d'affaires fixe et mobile est constitué des :

- produits des communications nationales et internationales sortantes et entrantes générés par le post-payé qui sont constatés dès lors qu'ils sont réalisés ;
- produits des abonnements ;
- produits générés par les services prépayés, dont le chiffre d'affaires est pris en compte au fur et à mesure des consommations ;
- produits issus de la vente d'insertions publicitaires dans les annuaires imprimés et électroniques qui sont pris en compte dans le résultat lors de leur parution ;



- produits de vente de terminaux qui sont comptabilisés lors de la livraison au client ou au distributeur-revendeur ou, le cas échéant, lors de l'activation de la ligne.

2-3-9 Commissions et subventions

Les commissions aux distributeurs et les subventions aux clients, relatives aux ventes de terminaux, sont comptabilisées en charges lors de la livraison aux clients ou aux distributeurs et revendeurs ou lors du renouvellement de la ligne.

2-3-10 Frais de publicité et assimilés

Les frais de publicité, promotion, parrainage, communication et marques sont intégralement comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2-3-11 Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2-3-12 Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation comprennent les achats consommés, les charges de personnel, les autres charges externes et les dotations aux amortissements et provisions qui sont comptabilisés en application du principe de rattachement des produits et des charges.

2-3-13 Impôts différés

Le Groupe Maroc Telecom constate les impôts différés résultant des décalages temporaires entre les bases comptables et les bases fiscales, ainsi que ceux résultant des reports déficitaires. Des provisions pour dépréciation des impôts différés actifs sont constatées en fonction de la probabilité de récupération de ces impôts.

Maroc Telecom utilise la méthode du report variable selon laquelle les impôts différés sont calculés en appliquant les taux d'imposition votés à la date de clôture de l'exercice qui seront en vigueur à la date à laquelle ces différences se renverseront.

Contrairement aux préconisations du règlement 99-02, il a été opté de ne pas actualiser les impôts différés consommables à long terme conformément aux normes IFRS.

2-3-14 Instruments financiers

Le groupe n'a recours à aucun instrument financier et notamment à aucune couverture de change.

2-3-15 Tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie est présenté conformément aux préconisations édictées par le règlement CRC 99-02.

Les comptes fournisseurs ne sont pas distingués entre fournisseurs d'immobilisations et fournisseurs d'exploitation. Ces derniers, pour les principaux d'entre eux, interviennent à la fois dans le cadre d'opérations d'investissement et à la fois dans des opérations de maintenance, d'achat de stocks,... rendant inopérante la distinction comptable entre les fournisseurs d'immobilisations et les fournisseurs d'exploitation.

Dans ces conditions, il a été opté de présenter la variation des dettes fournisseurs globalement dans les flux de trésorerie d'exploitation.

Au titre de l'exercice 2004, considérant le caractère non significatif du sous-groupe CMC/Mauritel, il a été opté de présenter l'ensemble des variations relatives à ce sous-groupe dans la ligne changement de périmètre (hors résultat du second semestre).

2-3-16 Données sectorielles

Le chiffre d'affaires de chacun des pôles d'activité prend en compte les produits liés aux consommations de leurs services de téléphonie par les clients et abonnés ainsi que les prestations réciproques à chacun de ces pôles. Ces dernières sont évaluées sur la base des prix appliqués à la concurrence.

Le résultat d'exploitation résulte de la différence entre les produits et les charges d'exploitation ventilés analytiquement soit par imputation directe, soit à défaut, par le biais de clefs de répartition fondées sur des critères économiques.

Les investissements sont ceux qui résultent de l'affectation directe aux pôles dédiés. Les éléments d'actifs immobilisés utilisés en commun sont répartis proportionnellement aux actifs dédiés.

3-INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le groupe Maroc Telecom comprend 5 sociétés consolidées, deux en intégration globale et trois par mise en équivalence.

Nom de la Société	Forme juridique	% d'intérêt	Fraction du capital détenue	Méthode de consolidation
MAROC TELECOM				
Avenue Annakhil Hay Riad Rabat - Maroc				
Compagnie Mauritanienne de Communication (CMC)				
Avenue Roi Fayçal Nouakchott - Mauritanie				
Exercice 2004	SA	80%	80%	IG
Exercice 2003		80%	80%	IG
Exercice 2002		80%	80%	IG
MAURITEL SA				
Avenue Roi Fayçal 7000 Nouakchott - Mauritanie				
Exercice 2004	SA	40,8%	51%	IG
Exercice 2003		40,8%	51%	ME
Exercice 2002		43,2%	54%	ME
MAURITEL MOBILES				
Avenue Roi Fayçal 5920 Nouakchott - Mauritanie				
Exercice 2004	SA	40,8%	51%	IG
Exercice 2003		40,8%	51%	ME
Exercice 2002		43,2%	54%	ME
GSM Al Maghrib (GAM)				
17, Immeuble la Régence, Lotissement la Colline II, Sidi Maârouf - 20190 Casablanca - Maroc				
Exercice 2004	SA	35%	35%	ME
Exercice 2003		35%	35%	ME

L'acquisition de la société Mauritel SA et de sa filiale Mauritel Mobiles SA a été opérée en avril 2001 sur la base d'un pacte d'actionnaires conférant à l'Etat mauritanien des droits de veto participatifs valides jusqu'au 30 juin 2004. Ces droits limitent le contrôle de Maroc Telecom à un contrôle conjoint. Cette situation aurait dû conduire à intégrer proportionnellement le groupe Mauritel dans les comptes consolidés de Maroc Telecom.

Toutefois, les conditions d'établissement des comptes du groupe Mauritel ne permettent pas à ce jour de disposer d'informations suffisantes et nécessaires, en termes de délais ou d'exhaustivité, aux retraitements de consolidation.

Compte tenu de l'absence d'incidence significative de ces comptes (cf. données chiffrées dans la note relative aux données comptables de la rubrique) dans les comptes consolidés de Maroc Telecom, il a été opté pour la possibilité offerte par le CRC 99-02 d'exclure le groupe Mauritel du périmètre des sociétés intégrées et de retenir le mode de consolidation de la mise en équivalence.

Cette option était retenue de manière exceptionnelle le temps pour cette société de se mettre au format de comptes du groupe.

Le Groupe Mauritel / CMC est intégré globalement dans les comptes du Groupe Maroc Telecom depuis le 1^{er} juillet 2004.



NOTE 2 : ECARTS D'ACQUISITION

(En millions de dirhams)	Ecarts d'acquisition bruts	Amortissements cumulés	Ecarts d'acquisition nets
Solde au 31 décembre 2001	196	5	191
Cession de 20% de CMC ^(*)	-38		
Dotations aux amortissements		4	
Solde au 31 décembre 2002	158	9	149

(*) Création de CMC en 2002. La cession a été comptabilisée sur la base d'une situation au 1^{er} janvier 2002 faute de pouvoir disposer d'informations au 30 juin 2002.

(En millions de dirhams)	Ecarts d'acquisition bruts	Amortissements cumulés	Ecarts d'acquisition nets
Solde au 31 décembre 2002	158	9	149
Cession de 3% de Mauritel SA ^(**)	(7)		
Acquisition de 35% de GSM Al Maghrib	6		
Dotations aux amortissements		5	
Solde au 31 décembre 2003	157	14	143

(**) La cession a été opérée sur la base des comptes disponibles au 1^{er} janvier 2003

L'écart d'acquisition de la Société GAM a été déterminé sur la base des comptes au 1^{er} janvier 2003 par mesure de simplification (impact non significatif).

(En millions de dirhams)	Ecarts d'acquisition bruts	Amortissements cumulés	Ecarts d'acquisition nets
Solde au 31 décembre 2003	157	14	143
Dotations aux amortissements		7	
Solde au 31 décembre 2004	157	21	136

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(En millions de dirhams)	2001	Acquisitions Dotations	Cessions et autres mouvements	2002
Brut	478	272	(4)	746
Brevets, Marques, Droits et valeurs similaires	70	63		133
Fonds commercial	16	3		19
Autres immobilisations incorporelles (Soft des équipements Mobile et Fixe)	392	206	(4)	594
Amortissements et provisions	(110)	(194)		(304)
Brevets, Marques, Droits et valeurs similaires	(26)	(17)		(43)
Fonds commercial		(3)		(3)
Autres immobilisations incorporelles (Soft des équipements Mobile et Fixe)	(84)	(174)		(258)
Total	368	78	(4)	442

(En millions de dirhams)	2002	Acquisitions Dotations	Cessions et autres mouvements	2003
Brut	746	315	18	1 079
Brevets, Marques, Droits et valeurs similaires	133		124	257
Fonds commercial	19			19
Autres immobilisations incorporelles (Soft des équipements Mobile et Fixe)	594	315	(106)	803
Amortissements et provisions	(304)	(222)		(526)
Brevets, Marques, Droits et valeurs similaires	(43)	(49)		(92)
Fonds commercial	(3)	(4)		(7)
Autres immobilisations incorporelles (Soft des équipements Mobile et Fixe)	(258)	(169)		(427)
Total	442	93	18	553

(En millions de dirhams)	2003	Acquisitions Dotations	Cessions et retraits	Autres mouvements	Changement de périmètre (*)	2004
Brut	1 079	182	(56)	208	221	1 634
Brevets, Marques, Droits et valeurs similaires	257			132	215	604
Fonds commercial	19					19
Autres immobilisations incorporelles (Soft des équipements Mobile et Fixe)	803	182	(56)	76	6	1 011
Amortissements et provisions	(526)	(278)	55		(66)	(815)
Brevets, Marques, Droits et valeurs similaires	(92)	(78)			(60)	(230)
Fonds commercial	(7)	(4)				(11)
Autres immobilisations incorporelles (Soft des équipements Mobile et Fixe)	(427)	(196)	55		(6)	(574)
Total	553	(96)	(1)	208	155	819

(*) Correspond aux soldes des comptes du groupe Mauritel/CMC au 31/12/2004



NOTE 4 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(En millions de dirhams)	2001	Acquisitions Dotations	Cessions et autres mouvements	2002
Brut	22 735	2 472	(600)	24 607
Terrains	871		7	878
Constructions	3 180	2	251	3 433
Installations techniques, Matériel et Outillage	14 379	16	1 967	16 362
Matériel de transport	132		(4)	128
Mobiliers, Matériel de Bureau et Aménagements divers	932		641	1 573
Autres Immobilisations Corporelles	11			11
Immobilisations Corporelles en cours	3 230	2 454	(3 462)	2 222
Amortissements et provisions	(9 622)	(3 259)	694	(12 186)
Terrains				
Constructions	(1 128)	(331)		(1 459)
Installations techniques, Matériel et Outillage	(7 599)	(2 414)	250	(9 763)
Matériel de Transport	(87)	(16)	5	(98)
Mobiliers, Matériel de Bureau et Aménagements divers	(368)	(288)		(656)
Autres Immobilisations Corporelles				
Immobilisations Corporelles en cours	(440)	(210)	440	(210)
Total	13 113	(786)	94	12 421

(En millions de dirhams)	2002	Acquisitions Dotations	Cessions et autres mouvements	2003
Brut	24 607	1 590	(124)	26 073
Terrains	878		8	886
Constructions	3 433	2	108	3 543
Installations Techniques, Matériel et Outillage	16 362		1 132	17 494
Matériel de Transport	128		(12)	116
Mobiliers, Matériel de Bureau et Aménagements divers	1 573		191	1 764
Autres Immobilisations Corporelles	11		0	11
Immobilisations Corporelles en cours	2 222	1 588	(1 551)	2 259
Amortissements et provisions	(12 186)	(2 400)	477	(14 110)
Terrains				
Constructions	(1 459)	(249)		(1 708)
Installations Techniques, Matériel et Outillage	(9 763)	(1 665)	304	(11 124)
Matériel de Transport	(98)	(13)	12	(99)
Mobiliers, Matériel de Bureau et Aménagements divers	(656)	(301)		(957)
Autres Immobilisations Corporelles				
Immobilisations Corporelles en cours	(210)	(172)	161	(222)
Total	12 421	(811)	354	11 963

(En millions de dirhams)	2003	Acquisitions Dotations	Cessions et retraits	Autres mouvements	Changement de périmètre ^(*)	2004
Brut	26 073	2 083	(1 099)	(208)	1 057	27 906
Terrains	886			37	18	941
Constructions	3 543	1		91	43	3 678
Installations Techniques, Matériel et Outillage	17 494	11	(1 006)	1 513	870	18 882
Matériel de Transport	116		(39)	4	37	118
Mobiliers, Matériel de Bureau et Aménagements divers	1 764			178	29	1 971
Autres Immobilisations Corporelles	11					11
Immobilisations Corporelles en cours	2 259	2 071	(54)	(2 031)	60	2 305
Amortissements et provisions	(14 110)	(2 102)	1 041		(396)	(15 567)
Terrains						
Constructions	(1 708)	(254)			(13)	(1 975)
Installations Techniques, Matériel et Outillage	(11 124)	(1 569)	1 003		(340)	(12 030)
Matériel de Transport	(99)	(9)	38		(21)	(91)
Mobiliers, Matériel de Bureau et Aménagements divers	(957)	(254)			(19)	(1 230)
Autres Immobilisations Corporelles						
Immobilisations Corporelles en cours	(222)	(16)			(3)	(241)
Total	11 963	(19)	(58)	(208)	661	12 339

(*) Correspond aux soldes des comptes du groupe Mauritel/CMC au 31/12/2004

Terrains et constructions

Le patrimoine foncier composé des postes "terrains" et "constructions" a pour origine en partie l'apport en nature consenti en 1998 par l'Etat dans le cadre de la scission de l'ONPT à Maroc Telecom lors de sa constitution.

A l'occasion de ce transfert d'actifs, les titres fonciers n'ont pas pu faire l'objet d'une immatriculation auprès de la conservation foncière, situation qui a conduit les commissaires aux comptes à émettre une réserve depuis 1998 sur les comptes sociaux relative aux effets financiers éventuels que pourraient générer les régularisations ultérieures.

Celles-ci sont toujours en cours à fin décembre 2004 et l'éventualité des risques financiers (contestation de la

propriété) subsiste mais demeure aujourd'hui faible dans un contexte où l'Etat marocain a garanti à Maroc Telecom la jouissance du patrimoine foncier transféré à cette date et compte tenu de l'absence d'incident constaté sur les régularisations opérées à ce jour.

Immobilisations en cours

Les provisions sur immobilisations en cours couvrent le coût des amortissements non pris en compte du fait du décalage dans la constatation des mises en service entre les services techniques et les services comptables. Ces provisions couvrent principalement des risques d'obsolescence du réseau fixe.



NOTE 5 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(En millions de dirhams)	2002	2003	2004	Dont sous-groupe Mauritel/CMC en 2004
Titres de participation non consolidés	51	53	53	15
Autres immobilisations financières	228	113	99	1
TOTAL NET	279	166	152	16

Les autres immobilisations financières comprennent essentiellement les prêts accordés au personnel.

Les échéances des autres immobilisations financières s'analysent comme suit :

(En millions de dirhams)	2002	2003	2004
A moins d'un an	115	14	20
Entre 1 et 5 ans	56	60	47
Plus de 5 ans	57	39	32
TOTAL NET	228	113	99

Les titres non consolidés se détaillent comme suit, étant précisé que :

(1) La société Casanet a pour activité la maintenance du portail Internet de Maroc Telecom (Menara) dont les coûts facturés par Casanet sont supportés par Maroc Telecom. Du fait de la réciprocité des opérations entre Casanet et Maroc Telecom, Casanet a été maintenue en société non consolidée, nonobstant l'existence du contrôle exclusif, la société ne portant par ailleurs aucun engagement financier significatif hors groupe.

(2) La société Matelca est en cours de liquidation et a été exclue du périmètre à ce titre.

Titres de participation non consolidés :

	31 décembre 2002					
	Pourcentage détenu	Valeur brute	Provision pour dépréciation	Valeur nette	Résultat net	Capitaux Propres
Casanet (1)	80%	16	16	0	-7	-1
Matelca (2)	50%	NS	NS	0	ND	ND
Arabsat	0,61%	6	0	6	ND	ND
New skies satellite	0,16%	5	0	5	ND	ND
Intelsat	0,16%	22	0	22	ND	ND
Autoroute du Maroc	NS	21	13	8	180	1 416
Thuraya	0,20%	10	0	10	ND	ND
TOTAL		80	29	51		

NS: non significatif - ND : non déterminé

L'augmentation des titres de Casanet est consécutive à une augmentation de capital.

31 décembre 2003						
	Pourcentage détenu	Valeur brute	Provision pour dépréciation	Valeur nette	Résultat net	Capitaux Propres
Casnet (1)	100%	18	18	0	5	6
Matelca (2)	50%	NS	NS	0	ND	ND
Arabsat	1%	6	0	6	ND	ND
Intelsat	0,16%	22	0	22	ND	ND
New skies satellite	0,16%	5	0	5	ND	ND
Autoroute du Maroc	NS	21	12	9	56	1 472
Thuraya	0,20%	10	0	10	ND	ND
Fond d'amorçage Sindibad	10%	1	0	1	ND	ND
TOTAL		83	30	53		

NS: non significatif - ND : non déterminé

L'augmentation des titres de Casanet fait suite à l'acquisition des 20% non détenus par Maroc Telecom.

31 décembre 2004						
	Pourcentage détenu	Valeur brute	Provision pour dépréciation	Valeur nette	Résultat net (*)	Capitaux Propres [†]
Casnet (1)	100%	18	18	0	5	6
Matelca (2)	50%	NS	NS	NS	ND	ND
Arabsat	0,88%	14	0	14	ND	ND
Intelsat	0,25%	27	0	27	1 585	20 530
Autoroute du Maroc	NS	20	20	0	56	1 472
Thuraya	0,20%	10	0	10	ND	ND
Fond d'amorçage Sindibad	10%	1	1	0	ND	ND
Autres	NS	2		2	ND	ND
TOTAL		92	39	53		

NS: non significatif - ND : non déterminé

(*) données au 31/12/2003

NOTE 6 : TITRES MIS EN EQUIVALENCE

(En millions de dirhams)	2002	2003	2004
Groupe Mauritel	345	327	0
GSM Al Maghrib (GAM)		5	2
TOTAL NET	345	332	2

- Le Groupe CMC est intégré globalement depuis le 1^{er} juillet 2004.
- La contribution de GSM al Maghrib au résultat du groupe Maroc Telecom pour l'exercice 2004 s'élève à -6 Mdh (après amortissement du Goodwill)
- La contribution de Mauritel au résultat du groupe Maroc Telecom pour l'exercice 2003 s'élève à 36 millions de dirhams (après amortissement du Goodwill).
- La contribution de GSM Al Maghrib au résultat du groupe Maroc Telecom pour l'exercice 2003 s'élève à -1 million de dirhams (après amortissement du Goodwill).
- La contribution de Mauritel au résultat du groupe Maroc Telecom pour l'exercice 2002 s'élève à 37 millions de dirhams (après amortissement du Goodwill).

NOTE 7 : STOCKS

(En millions de dirhams)	2002	2003	2004	Dont sous-groupe Mauritel/CMC en 2004
Stock de marchandises	264	207	352	
Dépréciation	(54)	(26)	(68)	
Valeur nette	210	181	284	
Stock de matières et fournitures	226	268	215	11
Dépréciation	(54)	(84)	(48)	(1)
Valeur nette	172	184	167	10
TOTAL NET	382	365	451	10

L'essentiel des stocks de marchandises correspond au stock de téléphones mobiles.

NOTE 8 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

(En millions de dirhams)	2002	2003	2004	Dont sous-groupe Mauritel/CMC en 2004
Montant brut	7 690	7 830	8 261	285
Clients privés	6 764	6 690	7 186	210
Clients publics	926	1 140	1 075	75
Dépréciation	(3 348)	(3 398)	(3 578)	(83)
Clients privés	3 139	3 300	3 535	79
Clients publics	209	98	43	4
Total net	4 342	4 432	4 683	202

La majorité des créances clients est à moins d'un an.

NOTE 9 : AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

(En millions de dirhams)	2002	2003	2004	Dont sous-groupe Mauritel/CMC en 2004
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	77	96	136	
Personnel	12	11	22	10
Etat	369	281	438	21
Autres débiteurs	4	3	155	
Impôts différés	417	412	449	14
Comptes de régularisation Actif	158	248	380	47
Total net	1 037	1 051	1 580	92

Les avances et acomptes et fournisseurs débiteurs, les créances sur le personnel, les créances sur l'Etat et les autres débiteurs sont à moins d'un an.

Les comptes de personnel comprennent des avances accordées aux salariés nettes de provisions.

Le poste Etat représente pour l'essentiel des créances de TVA. Le poste "Autres débiteurs" comprend à fin 2004 une avance accordée à l'Etat remboursable sur les dividendes 2005.

Les impôts différés, dont l'origine résulte d'un report de la déductibilité fiscale des amortissements et provisions exceptionnels sur actif immobilisé, à la fin du plan d'amortissement des immobilisations, n'ont pas fait l'objet d'une actualisation pour se conformer de manière anticipée aux règles IFRS.

Les comptes de régularisation comprennent essentiellement des charges constatées d'avance.

NOTE 10 : VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT - DISPONIBILITES

La trésorerie comprend des dépôts de moins de trois mois.

NOTE 11 : CAPITAUX PROPRES ET INTERETS HORS GROUPE

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Exercice 2002 (En millions de dirhams)	Capital	Primes liées au capital	Réserves consolidées	Résultats consolidés	Capitaux propres
Montant au 01/01/2002	8 791		3 935		12 726
Distribution de dividendes			(730)		(730)
Ecarts de conversion 2002			(39)		(39)
Résultat 2002				3 232	3 232
Montant au 31/12/2002	8 791	0	3 166*	3 232	15 189

* dont des réserves indisponibles pour un montant de 1 445 millions de dirhams.

Exercice 2003 (En millions de dirhams)	Capital	Primes liées au capital	Réserves consolidées	Résultats consolidés	Capitaux propres
Montant au 01/01/2003	8 791		6 398		15 189
Distribution de dividendes			(2 500)		(2 500)
Ecarts de conversion 2003			(37)		(37)
Résultat 2003				5 085	5 085
Montant au 31/12/2003	8 791	0	3 861*	5 085	17 737

* dont des réserves indisponibles pour un montant de 2 046 millions de dirhams.



Exercice 2004 (En millions de dirhams)	Capital	Primes liées au capital	Réserves consolidées	Résultats consolidés	Capitaux propres
Montant au 01/01/2004	8 791	0	8 946		17 737
Distribution de dividendes			(5 124)		(5 124)
Ecarts de conversion 2004			(18)		(18)
Programme de fidélisation			(103)		(103)
Résultat 2004				5 210	5 210
Montant au 31/12/2004	8 791	0	3 701*	5 210	17 702

* dont des réserves indisponibles pour un montant de 2 257 millions de dirhams

Le capital social de la société consolidante est composé de 879 095 340 actions de 10 dirhams de valeur nominale.

VARIATION DES INTERETS HORS-GROUPE

(En millions de dirhams)	2002	2003	2004
Montant au 1^{er} janvier	0	69	67
Impact SN minoritaire	69		
Ecarts de conversion	(10)	(9)	(25)
Changement de périmètre			329
Résultat	10	7	57
Montant au 31 décembre	69	67	428

NOTE 12 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques concernent principalement des litiges avec des salariés et des litiges avec des tiers.

Elles sont évaluées après une analyse au cas par cas.

Les provisions pour des litiges de faible montant (personnel et tiers) mais importants en nombre sont présentées en nettant les dotations et les reprises sur la base de l'évaluation globale des risques. Les dotations et reprises sur litiges significatifs sont présentées de manière distinctes. Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

2002

(En millions de dirhams)	2001	Dotations de l'exercice	Consommation	Reprises sans objet	2002
Provisions pour risques	217	133		38	312
Litiges avec le personnel	16	29			45
Litiges avec les tiers	201	101		38	264
Autres	0	3			3
Provisions pour charges	409	480	400	-	489
Provision pour restructuration	400	480	400		480
Autres	9				9
Total	626	613	400	38	801

La reprise de provision pour litiges avec les tiers résulte d'un ajustement de l'évaluation faite en 2001 après prise en compte des conclusions d'instance. Un appel est en cours.

La provision pour restructuration correspond à la mise en œuvre d'un plan social décidé en 2002 et réalisé en 2003.

2003

En millions de dirhams	2002	Dotations de l'exercice	Consommation	Reprises sans objet	2003
Provisions pour risques	312	49	(25)	(20)	316
Litiges avec le personnel	45		(25)		20
Litiges avec les tiers	264	42		(20)	286
Autres	3	7			10
Provisions pour Charges	489	63	(398)	(91)	63
Provision pour restructuration	480		(389)	(91)	0
Provision sur personnel	0	63			63
Autres	9	0	(9)		0
Total	801	112	(423)	(111)	379

La reprise de provision pour litiges avec les tiers résulte d'un ajustement de l'évaluation faite en 2002 après prise en compte des conclusions de l'appel.

La reprise de provision pour restructuration correspond à la partie non utilisée dans le cadre du plan 2002.

La provision pour charges relative au personnel correspond aux engagements de Maroc Telecom à verser des rentes viagères à ses salariés et anciens salariés victimes d'accident du travail constitués pour la première fois cette année et diverses autres charges.

La reprise des autres provisions pour charges résulte de la constatation de la perte sur cession de 3% du capital de Mauritel SA à son personnel prise en compte dès l'exercice 2001.

2004

En millions de dirhams	2003	Dotations de l'exercice	Changement de périmètre *	Consommation	Reprises sans objet	2004
Provisions pour risques	316	14	13	(1)	(247)	95
Litiges avec le personnel	20	9			(10)	19
Litiges avec les tiers	286	4	13	(1)	(237)	65
Autres	10	1				11
Provisions pour Charges	63	162				225
Provision pour restructuration	0	161				161
Provision sur personnel	63	1				64
Total	379	176	13	(1)	(247)	320

(*) Correspond aux soldes des comptes du groupe Mauritel/CMC au 31/12/2004

La reprise de provision pour litiges avec les tiers de 237 Mdh concerne le dénouement du litige avec Méditel au sujet des tarifs d'interconnexion, les autres litiges correspondent principalement à un litige avec un fournisseur, la provision 2004 concernant ce dernier ayant été ajustée en fonction de l'état de la procédure judiciaire en cours

La provision pour charges relative au personnel correspond aux engagements de Maroc Telecom à verser des rentes viagères à ses salariés et anciens salariés victimes d'accident de travail et à diverses autres charges.

La provision pour restructuration correspond au plan de départ volontaire lancé par Maroc Telecom en fin d'exercice.



NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

(En millions de dirhams)	2002	2003	2004	Dont sous-groupe Mauritel/CMC en 2004
Echéance à moins d'un an	315	180	148	76
Echéance de 1 à 5 ans	695	311	183	97
Echéance à plus de 5 ans	1 592	1 116	537	
TOTAL	2 602	1 607	868	173

Les emprunts sans intérêt représentent :

- à fin 2002 : 855 millions de dirhams
- à fin 2003 : 702 millions de dirhams et
- à fin 2004 : 630 millions de dirhams

Tous les autres emprunts sont à taux fixe et libellés en monnaie étrangère, principalement en Dollar et en Euro.

NOTE 14 : AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION

(En millions de dirhams)	2002	2003	2004	Dont sous-groupe Mauritel/CMC en 2004
Personnel et organismes sociaux	443	458	404	3
Etat & Autres créanciers	3 472	2 843	3 078	153
Impôts différés passif	26	35	48	2
Comptes de régularisation passif	465	513	1 006	48
TOTAL	4 406	3 849	4 536	206

La majorité des dettes est à moins d'un an.

Le poste « Etat et autres créanciers » comprend essentiellement les dettes d'impôts (TVA et IS). Il comprend également les dettes relatives aux obligations issues du cahier des charges de Maroc Telecom.

Les comptes de régularisation comprennent essentiellement des produits constatés d'avance (abonnements facturés d'avance et cartes vendues non consommées - activées et non activées) et la provision relative au programme de fidélisation à compter de l'exercice 2004.

NOTE 15 : CHIFFRE D'AFFAIRES

(En millions de dirhams)	2002	2003	2004	Dont sous-groupe Mauritel/CMC en 2004
CA Mobile	7 734	8 388	10 147	238
CA Fixe et Internet	11 054	11 210	11 184	189
Annulation flux internes	(3 377)	(3 704)	(3 409)	(49)
TOTAL NET	15 411	15 894	17 922	378

Le chiffre d'affaires correspond aux produits servis aux clients et abonnés évalués sur la base de leur consommation et des tarifs en vigueur. Il comprend également les prestations réciproques fixe / mobile qui s'analysent en flux internes éliminés pour la présentation du chiffre d'affaires global (net).

Elles concernent principalement:

- les services liés à la terminaison des trafics fixe et mobile entre les deux activités (fixe et mobile) et
- l'usage par le Mobile des liaisons louées du Fixe.

NOTE 16 : ACHATS CONSOMMES

(En millions de dirhams)	2002	2003	2004	Dont sous-groupe Mauritel/CMC en 2004
Coût des terminaux	1 085	958	1 201	7
Interconnexions nationale et internationale	1 304	1 339	1 491	55
Autres Achats consommés	404	495	676	12
TOTAL	2 793	2 792	3 368	74

Le poste "Autres" comprend essentiellement l'achat d'énergie (carburant et électricité), les achats de cartes téléphoniques et les autres achats non stockés.

NOTE 17 : CHARGES DE PERSONNEL

(En millions de dirhams)	2002	2003	2004	Dont sous-groupe Mauritel/CMC en 2004
Rémunérations	1 321	1 368	1 443	17
Charges sociales	148	182	199	3
<i>Taux de charges sociales</i>	<i>11%</i>	<i>13%</i>	<i>14%</i>	<i>18%</i>
TOTAL	1 469	1 550	1 642	20

Ce poste comprend les coûts salariaux de l'exercice à l'exclusion des coûts liés aux plans sociaux comptabilisés en résultat exceptionnel en 2002 et en résultat d'exploitation en 2004.

NOTE 18 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

(En millions de dirhams)	2002	2003	2004	Dont sous-groupe Mauritel/CMC en 2004
Communication	247	271	355	2
Impôts et taxes et redevances	947	450	398	15
Commissions et subventions	660	733	1 010	20
Autres	1 000	980	1 078	31
TOTAL	2 854	2 434	2 841	68

Le poste "Autres" comprend essentiellement les coûts de locations, de frais de maintenance, d'honoraires et de frais postaux. Les frais de recherche comptabilisés sont non significatifs.



NOTE 19 : DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

(En millions de dirhams)	2002	2003	2004	Dont sous-groupe Mauritel/CMC en 2004
Amortissements et provisions sur immobilisations	2 244	2 169	2 457	77
Provisions pour dépréciation des comptes clients	159	51	103	6
Provisions pour dépréciation des stocks	(10)	1	4	(1)
Provisions pour risques et charges	95	67	(73)	(1)
TOTAL	2 488	2 288	2 491	81

NOTE 20 : CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Le résultat financier se détaille comme suit :

(En millions de dirhams)	2002	2003	2004	Dont sous-groupe Mauritel/CMC en 2004
Produits de placement	148	198	200	3
Charges d'intérêts sur les emprunts	(104)	(53)	29	(7)
Résultat de change	51	(20)	(5)	
Autres *	12	(79)	9	
TOTAL	107	46	175	(4)

* La variation importante du poste "Autres" entre 2002, 2003 et 2004 s'explique essentiellement par le paiement d'une indemnité de remboursement anticipé d'un emprunt au cours de l'exercice 2003 à hauteur de 86 Mdh.

NOTE 21 : CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

(En millions de dirhams)	2002	2003	2004	Dont sous-groupe Mauritel/CMC en 2004
Provision pour restructuration	(480)	91	0	
Dotations aux amortissements et provisions des immobilisations	(520)	0	0	
Autres	(194)	0	0	
TOTAL NET	(1 194)	91	0	

NOTE 22 : IMPOTS SUR LES RESULTATS

(En millions de dirhams)	2002	2003	2004
Impôt sur les sociétés	1 623	2 021	2 560
Impôts différés	17	15	39
TOTAL NET	1 640	2 036	2 599

RAPPROCHEMENT ENTRE L'IMPOT THEORIQUE ET L'IMPOT EFFECTIF

(En millions de dirhams)	2002	2003	2004
Résultat net consolidé avant répartition	3 232	5 085	5 210
Dotations des écarts d'acquisition	4	5	7
Quote-part de résultat des sociétés mise en équivalence	(51)	(47)	(30)
Part des minoritaires	10	7	57
Impôts comptabilisés	(1 640)	(2 036)	(2 599)
Résultat net consolidé avant impôt	4 836	7 086	7 843
Taux d'impôt en vigueur au Maroc	35%	35%	35%
Impôt théorique	1 692	2 480	2 745
Différences permanentes	(66)	(446)	(154)
Incidence des taux d'impôt			(12)
Autres différences	14	2	20
Impôt effectif	1 640	2 036	2 599

En 2003, les différences permanentes correspondent essentiellement à des économies d'impôt acquises dans le cadre des provisions pour investissement, en franchise d'impôts et de l'exonération de 50% d'impôt sur la part du chiffre d'affaires réalisé à l'international.

En 2002 comme en 2004, les différences permanentes

correspondent essentiellement à des économies d'impôt acquises dans le cadre de l'exonération de 50% d'impôt sur la part du chiffre d'affaires réalisé à l'international.

Toutes les bases d'impôts différés sont comptabilisées et aucune provision n'est constatée en raison de l'absence de risque de non-recouvrement.



NOTE 23 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

2004-2003

Engagements donnés

Les engagements donnés comprennent :

- des cautions ou avals relatifs à des contrats de fourniture d'équipements. A fin décembre 2004, ils s'élèvent à 226 Mdh contre 191 Mdh au 31/12/2003, dont l'essentiel est à moins d'un an ;
- l'ensemble des commandes fournisseurs, qui représentent un montant de 903 Mdh à fin décembre 2004 versus 1 090 Mdh à fin 2003, dont l'essentiel est à moins d'un an ;
- le fonds d'amorçage Sindibad pour 4 Mdh ;
- des engagements d'investissements résultant de la constitution de provisions à caractère fiscal. A fin décembre 2004, ces engagements s'élèvent à 883 Mdh à réaliser d'ici fin 2006.

Engagements reçus

Les engagements reçus comprennent :

- les avals et cautions pour 598 Mdh au 31 décembre 2004 versus 515 Mdh au 31 décembre 2003 ;
- les hypothèques pour 96 Mdh au 31 décembre 2004 versus 112 Mdh au 31 décembre 2003 ;
- l'engagement jusqu'au 31 décembre 2005 de la famille Amrouni pour la cession de 16% du capital de GSM Al-Maghrib ;
- la garantie de l'Etat sur l'ensemble des emprunts de Maroc Telecom SA qui s'élève à fin décembre 2004 à 694 Mdh contre 1 499 Mdh à fin 2003. Cette garantie a les mêmes échéances que les emprunts.

Obligations réglementaires

Mauritel SA, dans le cadre de son cahier de charges, a l'obligation d'étendre au plus tard le 31/12/2005, ses zones de raccordement aux 8 agglomérations urbaines restantes. De plus, Mauritel SA est tenue d'établir un minimum de 9000 nouvelles lignes principales en 2005.

2003 - 2002

Engagements donnés

Les engagements donnés comprennent :

- des cautions ou avals relatifs à des contrats de fourniture d'équipements. A fin 2003, ils s'élèvent à 191 Mdh contre 285 Mdh en 2002, dont l'essentiel est à moins d'un an ;
- l'ensemble des commandes fournisseurs, qui représentent un montant de 1 090 Mdh à fin 2003 versus 508 Mdh à fin 2002 dont l'essentiel est à moins d'un an ;
- le fonds d'amorçage Sindibad pour 4 Mdh à la fin 2003 contre 0 à fin 2002 ;
- des engagements d'investissements résultant de la constitution de provisions à caractère fiscal. A fin 2003 ces engagements s'élèvent à 3 166 Mdh à réaliser d'ici fin 2006.

Engagements reçus

Les engagements reçus comprennent :

- les avals et cautions pour 515 Mdh en 2003 versus 667 Mdh en 2002 ;
- les hypothèques pour 112 Mdh en 2003 versus 216 Mdh en 2002 ;
- la garantie de l'Etat sur l'ensemble des emprunts qui s'élève à fin 2003 à 1 499 Mdh contre 2 483 Mdh à fin 2002. Cette garantie a les mêmes échéances que les emprunts.

Maroc Telecom a passé une convention d'investissement avec le gouvernement du Royaume du Maroc en janvier 2003, par laquelle Maroc Telecom s'est engagé à réaliser un programme d'investissement sur 3 ans pour un montant de 7079 millions de dirhams, et créer 300 nouveaux emplois avant janvier 2006. En contrepartie, le gouvernement marocain s'est engagé à accorder à Maroc Telecom une exonération de droits de douanes pour tous les biens d'investissements importés. Si Maroc Telecom ne réalise pas ces investissements, elle doit payer les droits de douanes non acquittés majorés des pénalités pour paiement tardif.

2002 - 2001

Engagements donnés

- des cautions ou avals relatifs à des contrats de fourniture d'équipements. A fin 2002, ils s'élèvent à 285 Mdh contre 554 Mdh en 2001, dont l'essentiel est à moins d'un an ;
- l'ensemble des commandes fournisseurs, qui représentent un montant de 508 Mdh à fin 2002 versus 1 689 Mdh à fin 2001, dont l'essentiel est à moins d'un an ;
- des engagements d'investissements résultant de la constitution de provisions à caractère fiscal. A fin 2001, ces engagements s'élèvent à 1 390 Mdh à réaliser d'ici fin 2004. Aucun engagement n'existe à ce titre à fin 2002.

Engagements reçus

Les engagements reçus comprennent :

- les avals et cautions pour 667 Mdh en 2002 versus 644 Mdh en 2001 ;
- les hypothèques pour 216 Mdh en 2002 versus 227 Mdh en 2001 ;
- la garantie de l'Etat sur l'ensemble des emprunts qui s'élèvent à fin 2002 à 2 483 Mdh contre 3 006 Mdh fin 2001. Cette garantie a les mêmes échéances que les emprunts.

NOTE 24 : DONNEES SOCIALES

L'effectif à fin de période des sociétés consolidées par intégration globale est le suivant :

2002	2003	2004	Dont sous-groupe Mauritel/CMC en 2004
13 444	12 170	12 873	669

NOTE 25 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Les données sectorielles reposent sur une ventilation déterminée sur la base de clés de répartition fondées sur des critères économiques.

Décomposition du chiffre d'affaires par secteur :

CHIFFRE D'AFFAIRES (En millions de dirhams)	2002	2003	2004	Dont sous-groupe Mauritel/CMC en 2004
Pôle Fixe	11 054	11 210	11 184	238
Pôle Mobile	7 734	8 388	10 147	189
Annulation flux internes	(3 377)	(3 704)	(3 409)	(49)
Total Groupe Maroc Telecom	15 411	15 894	17 922	378

Décomposition du résultat d'exploitation par secteur :

RESULTAT D'EXPLOITATION (En millions de dirhams)	2002	2003	2004	Dont sous-groupe Mauritel/CMC en 2004
Pôle Fixe	3 575	4 273	3 943	35
Pôle Mobile	2 347	2 676	3 725	92
Total Groupe Maroc Telecom	5 922	6 949	7 668	127



Décomposition des flux d'investissement par secteur :

INVESTISSEMENTS (En millions de dirhams)	2002	2003	2004*
Pôle Fixe	1 201	763	998
Pôle Mobile	1 543	1 141	1 267
Total Groupe Maroc Telecom	2 744	1 904	2 265

(*) hors flux d'investissements du sous-groupe CMC/Mauritel

Décomposition de l'actif employé par secteur :

(En millions de dirhams)	2002	2003	2004	Dont sous-groupe Mauritel/CMC en 2004
	Montant nets	Montant nets	Montant nets	Montant nets
Pôle Mobile	4 621	5 044	7 601	347
Pôle Fixe	8 391	7 615	5 692	469
Total Groupe Maroc Telecom	13 012	12 659	13 293	816

L'actif employé correspond aux immobilisations corporelles, incorporelles et au goodwill.

NOTE 26 : INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES LIEES

(En millions de dirhams HT)	2002	2003	2004
Chiffre d'affaires	-	-	-
Charges	128	100	63
Créances	-	-	-
Dettes	18	22	2

Les informations sur les entreprises liées sont présentées hors relations commerciales courantes correspondant pour l'essentiel à des flux d'interconnexion.

NOTE 27 : REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DU DIRECTOIRE

Au titre de l'exercice 2004, les membres du Directoire ont perçus 19,370 millions de dirhams.

Au titre de l'exercice 2003, les membres du Directoire ont perçus 17,884 millions de dirhams.

Au titre de l'exercice 2002, les membres du Directoire ont perçus 14,211 millions de dirhams.

NOTE 28 : AUTRE INFORMATION

Le groupe Maroc Telecom est intégré globalement dans les comptes du groupe VIVENDI UNIVERSAL.